

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 04 avril 2026

Délibération n°2026/021

Objet : Élection du Président

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|-------------|
| 46 | | |
| En exercice | Présents | Votants |
| 46 | 41 | 46 |
| Pour | Contre | Abstentions |
| 45 | - | 1 |

L'an deux mille vingt-six, le quatre avril, à 9h00

Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BATTAGLINI, doyen des membres du Conseil.

Jean-René CASTELLANI est désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

Présents : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Laurent – COSTA Angèle – COSTA Jean-Luc – ESCOBAR-SANTINI Alexandra – GENUINI Benjamin – GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – LECA Dominique – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PETRIGNANI Yoann – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – POLI Pierre – RAFFO Marie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – TORRACINTA Marcel.

Absents représentés : ANTOLINI Clémentine a donné procuration à GUERRINI Antoine – FERRANDI Paul-Vincent a donné procuration à GUERRIERI Jean-Paul – GIUNTINI Patricia a donné procuration à GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique – ROMANI Sylvie a donné procuration à MATTEI Joseph – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph.

Absents : -

Convocation envoyée le :
29/03/2026
Et affichée le : 29/03/2026

Certifié exécutoire,
Après transmission en Préfecture
Et publication de l'acte le : 04/04/2026

Le Conseil communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211-1, L.5211-6, L.2122-7 et suivants ;

VU le procès-verbal de l'élection du Président annexé à la présente délibération ;

VU les résultats du scrutin ;

DECIDE

De proclamer Lionel MORTINI, Président de la Communauté de communes L'Île-Rousse – Balagne et le déclare installé.

Fait à L'Île-Rousse, le 04 avril 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de Séance,
Jean-René CASTELLANI



Le Président,
Jean-Pierre BATTAGLINI

